

Date de dépôt : 1^{er} décembre 2021

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de Mme Badia Luthi : Hôpitaux universitaires de Genève : pourquoi utiliser du matériel jetable plutôt que réutilisable ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 8 octobre 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

J'ai été étonnée de constater que, dans la plupart des unités de soins des HUG ainsi que dans la plupart des entités de santé semi-privées, il y a un usage quasi exclusif de matériel jetable en plastique se voulant à usage unique, plutôt que de matériel métallique stérilisable.

Je remercie le Conseil d'Etat de nous apporter ces renseignements :

- ***Quel est le nombre de sets jetés par jour ?***
- ***Pourquoi a-t-on recouru à du matériel jetable plutôt que réutilisable par la stérilisation ?***
- ***Plusieurs praticiens se plaignent du manque de précision/durabilité/maniabilité du matériel plastique, ont-ils été au préalable, consultés avant la généralisation des sets jetables ?***
- ***Est-ce que la vision politique de la protection de l'environnement et de la réduction des déchets, plus particulièrement le plastique, se penchera sur le domaine médical ?***

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Quel est le nombre de sets jetés par jour ?

Il n'est pas possible de quantifier le nombre exact de sets jetés par jour, car les différents éléments du matériel utilisé sont évacués par le biais de filières de déchets différentes. Les filières concernées par cette évacuation sont les déchets médicaux pour les parties les plus souillées et les déchets ordinaires à incinérer pour le restant.

Pourquoi a-t-on recouru à du matériel jetable plutôt que réutilisable par la stérilisation ?

Les raisons d'une utilisation de matériel à usage unique sont multiples. On peut citer notamment les fournisseurs ne proposant pas ou plus de matériel réutilisable pour le soin concerné, des difficultés de reconditionnement, une exigence légale ou sécuritaire, une amélioration du confort du patient ou encore une analyse défavorable du cycle de vie complet d'un matériel réutilisable.

Plusieurs praticiens se plaignent du manque de précision/durabilité/maniabilité du matériel plastique, ont-ils été au préalable, consultés avant la généralisation des sets jetables ?

Il n'existe pas, au sein des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), de généralisation du matériel ou des sets jetables. Le matériel réutilisable est largement majoritaire, puisqu'il représente, pour l'ensemble de l'institution et toutes activités confondues (stationnaire et ambulatoire), plus de 70% des dispositifs médicaux utilisés.

A titre d'exemple, plus d'un million de sets de soins ou de plateaux regroupant en moyenne une dizaine d'instruments chirurgicaux par set ou plateau sont lavés, contrôlés et stérilisés chaque année aux HUG.

Toute nouvelle utilisation de matériel à usage unique est attentivement examinée et fait l'objet d'une analyse pluridisciplinaire intégrant l'ensemble du cycle de vie (transport, trempage, distribution, recyclage potentiel, quantité globale de déchets générée, etc.).

Cette évaluation est réalisée en partenariat avec le service de stérilisation centrale, la centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale, le service de transports des marchandises, la direction des soins et les utilisateurs.

La qualité, la sécurité, la praticabilité et l'ergonomie du matériel sont également prises en compte et font l'objet de tests auxquels le personnel médico-soignant participe activement avant qu'un choix final ne soit arrêté.

Ne pouvant entrer en contact avec l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs concernés par l'usage de chaque article analysé, ce sont les membres des équipes utilisant les plus gros volumes, ou à la plus grande fréquence, qui sont sollicités pour contribuer aux essais. Dans un souci d'efficacité, ces tests sont organisés en partenariat avec le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Il convient de préciser que le personnel médico-soignant est souvent à l'origine du changement d'utilisation de matériel ou de demande d'introduction d'un nouvel article. Chaque demande est analysée selon le même processus, et toujours avec l'ensemble des acteurs concernés.

Est-ce que la vision politique de la protection de l'environnement et de la réduction des déchets, plus particulièrement le plastique, se penchera sur le domaine médical ?

Enfin, conscients des enjeux climatiques et souhaitant réduire leur impact environnemental, les HUG se sont dotés, en 2020, d'un pôle dédié à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) et sont en train d'élaborer leur stratégie de durabilité institutionnelle pour laquelle trois axes prioritaires ont été retenus : le climat et la santé, la consommation et la production durables, ainsi que la diversité, l'égalité et l'inclusion.

A travers l'axe climat et santé, les HUG souhaitent notamment améliorer l'intégration de la dimension environnementale dans les pratiques médico-soignantes. Dans ce cadre, des travaux sur la réduction de l'utilisation de matériel médical à usage unique seront menés. Ils permettront de réévaluer les articles figurant actuellement au catalogue.

Soucieux de se doter d'outils de pilotage intégrant les préoccupations de l'ensemble de leurs parties prenantes, les HUG souhaitent co-construire les mesures prioritaires de leur stratégie et ont initié une démarche participative. Début 2022, l'ensemble de la communauté des HUG, les patientes et patients, les fournisseurs et les partenaires de l'institution seront invités à découvrir les enjeux, à proposer des mesures, à contribuer, à voter et à débattre pour dessiner l'hôpital durable de demain.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO